

## Editorial

L'observation des oiseaux dans la nature doit se faire avec le souci permanent de ne pas leur nuire mais au contraire de contribuer à leur protection. Ce principe éthique a présidé à la rédaction des statuts d'Aves et de l'éditorial du premier Bulletin. Dans un volume ultérieur de notre revue (*Aves*, 2, 1965 : 75-78), Paul Géroutet, par sympathie pour les objectifs d'Aves, voulait par son article fondamental *Le "bon usage" de l'ornithologie de terrain* sensibiliser les observateurs, les photographes et les bagueurs aux dommages que leurs propres activités peuvent causer involontairement à l'avifaune. Les ornithologues, toujours portés à courir les bois, les rivages et les campagnes, sont souvent témoins de perturbations ou de destructions de la faune et des milieux. Devant de tels faits, dus à l'ignorance ou à la malveillance, ils s'attristent, s'indignent ou se révoltent contre leurs auteurs. Mais ils doivent aussi admettre qu'ils sont parfois eux-mêmes source de dérangement pour les oiseaux, notamment par manque de précaution dans leur approche. Il peut ainsi arriver à chacun de découvrir qu'il a été imprudent et responsable d'une fâcheuse mésaventure qu'il se reprochera longtemps.

Quarante ans se sont écoulés, et l'ornithologie a évolué. Le temps est définitivement révolu où les pionniers de l'ornithologie devaient fournir des "pièces à conviction" pour être crédibles, sous forme d'oiseaux empaillés ou d'œufs récoltés. On dispose maintenant, pour pas mal de régions du globe, d'excellents guides de terrain indiquant des critères fiables d'identification à la vue et à l'ouïe, de toutes les espèces d'oiseaux, y compris les plus rares et exceptionnelles. De même, le matériel des ornithologues (jumelles, longues-vues, téléobjectifs, appareils photo-numériques, enregistreurs, lecteurs MP3...) permet d'observer parfaitement à distance, de capter et de saisir de loin des sons ténus et des images sur lesquelles les espèces sont identifiables. Est-ce pour autant que les oiseaux seront moins dérangés? Est-ce pour autant que les propos de Paul Géroutet sont dépassés? Certainement pas, et nous tenons à saluer à la fois son style et le caractère visionnaire de ses propos en reproduisant ci-après de larges extraits de son texte

initial. Nous les ferons suivre de commentaires et de réflexions que justifie l'évolution des mentalités et des moyens d'observation.

En effet, toute cette problématique reste d'actualité, et on nous a ainsi signalé, ces derniers temps, certains comportements parfois peu compatibles avec l'éthique de l'ornithologie de terrain. Citons quelques exemples. De trop nombreuses visites humaines semblent être à l'origine de l'abandon d'un site de nidification traditionnel d'un couple de Cigogne noire. Des Pics noirs soumis à de trop fréquentes et trop longues séquences de repasse de leurs manifestations vocales présentent des troubles manifestes de leurs comportements nuptiaux. De jeunes Busards cendrés sont victimes d'un prédateur peu de temps après la visite du nid, pourtant prudente et discrète, aux fins de délimitation de l'espace à protéger lors de la fauche des céréales où l'aire se trouve. Un couple de Grue cendrée qui semblait vouloir nicher dans notre région déserte le site de parade après un afflux désordonné d'observateurs, de photographes et de curieux attirés par ces possibles pionnières; le secret de leur installation n'avait pas été suffisamment gardé. Un groupe d'observateurs et de photographes poursuit un limicole très rare sous nos latitudes alors qu'il avait sans doute besoin de repos et de se nourrir tranquillement. On peut s'interroger aussi sur les causes de la mort soudaine, quasi sous les yeux d'ornithologues peut-être trop empressés à le suivre, d'un traquet afroasiatique arrivé chez nous probablement à bout de forces. D'autres faits relèvent plutôt de l'incivisme ou du vandalisme : des voitures d'ornithologues encombrant les chemins ruraux, défoncent des parcelles ensemencées ou des prés de fauche. Pour se construire un affût ou même se dissimuler quelques instants, certains quittent les sentiers, piétinent des stations de plantes rares, dégradent une roselière...

Notre crédit est évidemment compromis lorsque nous concourons à détruire, même innocemment, ce que nous voulons tous sauvegarder; on ne saurait être trop attentif aux risques de commettre des erreurs. Lors de nos activités d'obser-

vateurs, quelle que soit notre expérience de terrain, débutant ou chevronné, l'intérêt de l'oiseau et le civisme doivent l'emporter en toute circonstance : tel est le principe absolu à respecter, la discipline personnelle à s'imposer. Certes, il n'est pas facile de s'y conformer car la tentation est forte parfois de croire que la chance nous sera favorable et d'outrepasser alors les limites du "principe de précaution" qui devrait pourtant nous guider toujours. C'est pour aider dans cette tâche qu'a été rédigé le texte qui suit : "Repères éthiques pour l'ornithologue de terrain", synthèse de différents avis des membres du Comité d'éthique.

Tenter d'imposer un "Code de déontologie ornithologique" serait prétentieux ou illusoire. Plus simplement, nous souhaitons apporter par ce texte une suite de conseils enrichie par l'expé-

rience, auxquels chacun peut réfléchir afin d'établir et de compléter son propre "code d'éthique". Il n'est bien sûr pas possible de couvrir la totalité des circonstances qui peuvent se présenter sur le terrain. Aussi avons-nous créé un Comité d'éthique\*; chacun pourra lui adresser ses questions, de préférence sur le site Internet d'Aves (<http://www.aves.be/ethiqueornitho>). Questions et réponses seront reproduites, en respectant l'anonymat si c'est souhaité. Nous remercions d'avance toutes celles et tous ceux qui, par leurs remarques et leurs réflexions, contribueront à créer une dynamique interactive profitable à chacun et susceptible d'affiner le débat d'idées.

\* André Burnel, Jean-Louis Dambiermont, Albert Demaret, Jean-Paul Jacob, Alain Jortay, Roland Libois, Serge Sorbi

## Le "bon usage" de l'ornithologue de terrain

Paul Géroutet

*Paru dans Aves, 2 (1965) : 75-78*

*(d'après un exposé au cinquième colloque ornithologique interrégional de Lyon.  
30 octobre 1965)*

A propos de protection des oiseaux et de la nature, il m'a paru que les naturalistes devaient, non pas seulement accuser leurs congénères humains et en exiger des mesures de sauvegarde, mais aussi faire leur examen de conscience et se proposer à eux-mêmes des règles de conduite.

Sommes-nous exempts de tout reproche ? Par nos recherches ne contribuons-nous pas à dégrader parfois ce que nous aimons ? Quand nous nous acharnons à découvrir des nids, à baguer des oiseaux, à obtenir des photos, la passion ne nous pousse-t-elle pas à oublier la modération, à commettre inconsciemment des dégâts ? Si l'expérience dicte aux seniors des précautions judicieuses, les débutants ne sont-ils pas quelquefois ravauteurs par enthousiasme ? Comme le nombre des amateurs ne cesse d'augmenter, ce qui est réjouis-

sant, on peut craindre que leur curiosité maladroite ne devienne une menace, surtout pour les espèces rares et susceptibles, si on ne leur enseigne pas à se comporter correctement. On apprend à circuler sur les routes ; pourquoi ne pas apprendre à parcourir la nature sans y causer d'accidents ?

Dans la nature sauvage, la seule présence de l'homme est déjà un élément de trouble. Si l'observateur veut connaître une harmonie normale qui ne soit pas faussée par son intervention, il a tout intérêt à être discret, à s'effacer même. Solitaire, il peut réduire au minimum les perturbations. En groupe et plus encore en société, cela devient difficile. Aussi, et j'insiste sur ce point, les excursions collectives doivent-elles s'imposer d'autant plus de discipline qu'elles concernent davantage de participants. (...)

Le respect du biotope est un des premiers soucis. Les végétations herbacées sont particulièrement sensibles au parcours et l'on n'est pas assez conscient que les traces qui s'y marquent demeurent longtemps. Elles peuvent mener un prédateur sur un nid et en causer la perte. On ne peut les éviter, ni les effacer, mais au moins réduire leur ampleur. Dans les roseaux, à la recherche des nids, l'ornithologue fraye aussi des chemins bien visibles. (...) Il va sans dire que de telles traces peuvent aussi guider des pillards humains.

Après des nids, on devrait donc réduire les piétinements et tenter de remettre en place la végétation, puis quitter les lieux avec prudence et en respectant leur aspect antérieur. Les photographes enclins à dégager les nids seraient bien inspirés de ne pas tailler sauvagement tout autour, mais d'écarter les feuillages de telle sorte qu'ils puissent reprendre leur place après.

Les traces d'escalades sur les arbres, les branches cassées, les écorces déchirées, les sous-bois écrasés, voilà encore des indices inopportuns pouvant causer la perte de nichées et l'animosité des propriétaires.

Le respect de la propriété d'autrui est d'ailleurs important. Par manque d'égard, de diplomatie aussi, combien d'intrusions ont indisposé justement les gens qu'il aurait fallu ménager et ont, par la suite, barré la route à d'autres observateurs ? Une demande d'autorisation, (...) de la discrétion... voilà qui évite bien des ennuis et qui peut contribuer à protéger des oiseaux précieux.

Puisque nous en sommes aux nids, nous ne prenons jamais assez de précautions pour en assurer le succès. L'examen du nid en cours de construction en amène souvent l'abandon, de même en cours de ponte et au début de l'incubation. A cette phase, il faut redoubler de prudence si l'on ne veut pas voir avorter une chance d'observation suivie. Cela varie évidemment beaucoup, selon les espèces et même les couples. La fragilité des œufs est telle chez les passereaux qu'il vaut mieux ne pas les toucher sans raison. La période d'éclosion est critique plus que toute autre; l'adulte ne doit pas être retenu loin de sa couvée à ce moment. Pendant l'élevage des nidicoles, une présence trop proche et prolongée trouble ou empêche le nourrissage normal. (...) En tout cas, il convient d'éviter les dérangements

pendant les derniers jours car un envol prématuré de la nichée entraîne des pertes fréquentes. Rappelons aussi que les nids terrestres, dont les œufs sont peu visibles, risquent d'être écrasés si l'on marche sans bien regarder où l'on met les pieds.

Ceci concerne surtout les Limicoles. Leurs œufs courent un réel danger lorsqu'on les cherche ou quand on parcourt leur territoire avec insouciance. Cette recherche devrait être précédée d'une observation et d'un repérage soigné, non seulement pour en garantir le succès, mais aussi pour en réduire la durée, donc le piétinement du terrain. La même remarque s'applique à la recherche des poussins camouflés à terre et qui se font écraser plutôt que de s'enfuir. Or, leur rareté croissante nous rend justement précieux ces oiseaux nidifuges.

Le comportement de l'ornithologue dans une colonie d'oiseaux est des plus délicat, parce que sa présence y amène forcément du désordre et des risques. La colonie terrestre, de Sternes par exemple, est très exposée. Il importe que les visites y soient peu fréquentes, brèves si possible, que le parcours en soit très prudent. Le dérangement des poussins peut provoquer des pertes chez certaines espèces, dont les adultes excités maltraitent les poussins étrangers. Des prédateurs profitent souvent de ces dérangements pour causer des ravages. (...)

La nidification des espèces rares doit être sauvegardée à tout prix contre des interventions malheureuses. (...) Plusieurs sites habités par le Grand-duc ont été abandonnés parce que des photographes et des observateurs plus maladroits que scrupuleux avaient dérangé les adultes durant la période nuptiale et la couvaison. Les Vautours, le Gypaète, les Aigles, le Faucon pèlerin et bien d'autres éléments de la faune européenne nous demandent aussi des égards particuliers et un frein à notre passion.

Eviter de déranger inutilement les oiseaux ne s'applique pas seulement aux nicheurs. Pendant les migrations et en hiver également, l'ornithologue doit y veiller, cela dans son propre intérêt aussi. Par exemple, lorsqu'une troupe d'Oies sauvages vaque à sa pâture, tranquille, n'est-il pas plus intéressant de l'observer de loin, au besoin avec un télescope, plutôt que de foncer dessus et

la forcer à l'envol ? La durée de leur séjour dépend de leur tranquillité : elles ont besoin de se nourrir et de se reposer longuement. Si on les importune, elles vont chercher d'autres lieux, peut-être moins favorables. Là encore, discrétion et retenue profitent aussi à d'autres observateurs et cela peut être étendu à d'autres hôtes de passage, Canards et Limicoles en particulier. Il est irritant de passer après des " observateurs " qui ont tout bouleversé. De plus, quand il s'agit d'une réserve, d'un secteur protégé, on nuit à son rôle de refuge en y dérangeant les bêtes.

(...)

Enfin, je pense qu'il est important, en certains cas et dans certaines régions, de se méfier de diverses personnes et de ne pas les mettre sur la voie des nids et des oiseaux que l'on surveille. Les Rapaces, par exemple, sont encore assez mal vus pour qu'on évite d'attirer sur eux l'attention. L'activité des collectionneurs d'œufs -ou plutôt de coquilles d'œufs- que nous réprouvons tous, est fort dangereuse pour les espèces rares. Ces gens bien organisés et habiles s'insinuent ici et là pour obtenir des renseignements, épier les observateurs et piller les nids derrière leur dos. C'est pour cela que la publication de localités précises doit souvent être évitée et que maintes découvertes demeurent secrètes, le secret bien gardé restant la meilleure des protections.

Je n'ai guère besoin de dire que l'ornithologue de terrain, comme tout naturaliste, montre l'exemple en s'abstenant de laisser derrière lui les vestiges de ses camps et de ses repas, qu'il est aussi

discret dans ses allées et venues que dans ses communications orales, qu'il respecte les activités de ses confrères et ne dérange pas leurs recherches, mais les informe honnêtement de ce qu'il a pu trouver sur leur "terrain de chasse". Les rivalités, les "coups tordus" et l'appât du lucre sont proscrits parmi nous. Nous nous distancerons ainsi de prétendus naturalistes dont le passage se révèle néfaste.

En résumé : de la modération, de la discrétion et des égards, vis-à-vis des oiseaux et de la nature d'abord, mais de nos confrères et du public aussi, voilà ce qui permettra aux ornithologues de conserver la considération dont ils ont besoin. Ils en ont besoin pour se poser en champions de la protection, car s'ils détruisent inconsciemment ce qu'ils demandent de protéger, et même si les maladresses de bien peu d'entre eux ternissent leur réputation, leur audience sera moindre, leur position sera affaiblie.

Qu'on excuse cet avertissement un brin solennel. Comme je l'ai déjà dit, le danger est dans le nombre. Nous devons veiller à ce que la faveur que rencontre l'ornithologie parmi les jeunes et les moins jeunes soit assortie d'une éducation et d'une discipline personnelle. Sinon, nous serons débordés par toutes sortes de gaffes, d'ambitions et de convoitises que nous ne pourrons plus contrôler; c'est la rançon de toute popularisation. Veillons à ce qu'un principe reste au-dessus de tout : la sauvegarde des oiseaux et de la nature.

## **Repères éthiques pour l'ornithologue de terrain**

*Ce texte rassemble, sous différents intitulés, un petit nombre de maximes générales que l'inexpérience, l'enthousiasme ou l'habitude peuvent parfois faire méconnaître ou oublier. Il est évidemment incomplet. On pourra trouver des discussions plus détaillées de certains points sur le site <http://www.aves.be>.*

*Si malgré tout on se trouve confronté sur le terrain à un cas non abordé, la première question à se poser sera toujours : "dans quelle mesure l'intérêt de l'oiseau est-il mis en danger par mon comportement?"*

### **Avant toute chose, évaluer l'intérêt de l'oiseau**

Le principe fondamental est que l'intérêt de l'oiseau prime dans tous les cas. La satisfaction de savoir que l'oiseau n'a pas été dérangé et qu'il est toujours en vie doit compenser la déception éventuelle de n'avoir pas obtenu l'image parfaite. On peut alors rentrer chez soi en étant sûr de n'avoir fait subir aucun préjudice aux oiseaux. Cela signifie que l'on a porté à leur intérêt une attention au moins égale à celle donnée à la qualité de l'observation ou de la photographie.

### **Déranger le moins possible les oiseaux et leur habitat**

Déranger un oiseau, c'est interrompre les activités qui servent à sa survie et à celle de sa progéniture, comme la recherche de nourriture, le repos nécessaire; c'est l'obliger à prendre la fuite et à puiser inutilement dans ses réserves de graisse, parfois au plus bas à certains moments de l'année, ou à abandonner la protection de son nid ou de ses jeunes contre les éléments naturels et les prédateurs.

Avec un peu d'expérience, on peut évaluer correctement le degré de dérangement qu'on risque d'occasionner. Mais comment acquérir cette expérience, faite d'essais et d'erreurs, sans commettre quelques gaffes ? Le mieux est de chercher à bénéficier de l'expérience des ornithologues plus chevronnés, guides d'excursions ou

chercheurs sur le terrain, en les accompagnant dans leurs activités. Le novice apprendra ainsi comment voir sans déranger, sinon sans être vu. Les quelques conseils qui suivent aideront déjà ceux qui n'ont pas encore trouvé de mentor.

Si l'oiseau qu'on observe poursuit ses activités normales, on peut être à peu près sûr qu'il n'est pas dérangé. Par contre, s'il devient agité et pousse des cris d'alarme, signes évidents d'inquiétude, on doit arrêter de s'en approcher et même revenir en arrière. Mais il faut apprendre à reconnaître des signes plus discrets et plus précoces de stress. Par exemple, si un oiseau se lisse le plumage depuis qu'on l'observe, c'est probablement un signe d'anxiété ("activité de substitution") qui révèle qu'un conflit existe en lui entre la tendance à fuir et celle à rester sur place. Il peut aussi se figer dans une immobilité totale, tous sens en alerte. Un pas de plus, un geste brusque, un bruit et c'est la fuite qui l'emporte. La distance de fuite varie considérablement selon les espèces et le contexte. Un merle qui cherche la nourriture sur une pelouse peut ne pas être perturbé par la présence d'un observateur à quelques mètres. Par contre, il pourrait abandonner son nid si on s'en approche à la même distance pour l'observer. Un oiseau qui couve ne bougera peut-être pas si on ne fait que passer près de lui sans paraître lui prêter attention mais il s'envolera probablement si on s'arrête et surtout au moment où on le regarde. Deux yeux fixés sur lui sont perçus comme une menace d'attaque imminente.



*Ces Barges à queue noire, Canards siffleurs, Sarcelles d'hiver et Foulques macroules vaquent normalement à leurs activités. Le photographe ne s'est donc pas approché trop près des oiseaux. Photo G. Delveaux.*

Les oiseaux en groupe sont beaucoup plus difficiles à approcher que des individus solitaires : il y a toujours parmi eux des “sentinelles” prêtes à donner l'alarme. Les limicoles, les oies, les canards se livrent souvent à des vols massifs, sans que l'on sache toujours ce qui les déclenche, sinon l'existence d'un seuil d'alerte très bas. C'est ainsi qu'en terrain découvert, l'apparition d'observateurs, même à longue distance, peut provoquer un tel envol. Parfois les oiseaux n'en finissent pas de survoler l'intrus avant d'oser se reposer, en des lieux plus ou moins éloignés qui peuvent être défavorables. Les paniques exposent davantage à la prédation ou à des collisions (trafic, lignes électriques, vitres); dans tous les cas, elles sont synonymes de gaspillage d'une énergie précieuse en période de limitation des ressources. Provoquer volontairement un envol n'est pas acceptable de la part d'un observateur de l'avifaune, même pour mieux voir, identifier, dénombrer ou photographier.

En cours de nidification, le dérangement des oiseaux est d'autant plus à éviter, même pour des espèces communes, et plus encore pour des espèces vulnérables (menacées ou/et sensibles). Pour ces espèces, par exemple la Cigogne noire, on évitera de visiter les sites qui les hébergent au moment où elles vont s'y établir : elles pourraient

y renoncer pour un endroit moins favorable ou s'y installer tardivement. De même lorsqu'un oiseau construit ou vient de s'installer pour couvrir et qu'on essaie de le localiser, le dérangement peut entraîner l'abandon du nid. Le risque d'abandon est plus grand au début de la nidification qu'à la fin, mais ce n'est là qu'une règle générale. Perturber le nourrissage des jeunes peut leur



*Un Pipit farlouse inquiet attend pour nourrir ses petits. Photographe ou promeneur, ne nous attardons pas. Photo R. Dumoulin*

porter préjudice. C'est pourquoi on s'éloignera sans tarder si un oiseau porteur d'une becquée se tient perché depuis quelques minutes, discrètement immobile, en train de nous observer, a fortiori s'il alarme : cet oiseau se refuse à rejoindre ses jeunes en raison de notre présence.

La photographie, parce qu'elle implique souvent des affûts prolongés et génère des traces visuelles et olfactives de présence humaines que des prédateurs peuvent suivre, comporte un risque accru pour les oiseaux nicheurs. On comprend aisément que certaines espèces soient plus sensibles que d'autres : en général, les oiseaux nichant au sol sont très farouches, de même que les grands oiseaux forestiers. Assez logiquement, les anthropophiles comme les Hirondelles rustiques et de fenêtre sont plus tolérants, alors que la photographie dans les colonies d'Hirondelle de rivage, espèce non anthropophile, exige beaucoup plus de précautions.

Les espèces qui constituent des "raretés" suscitent naturellement l'intérêt mais elles réclament des précautions particulières, notamment lorsqu'on voyage dans les régions où elles nichent. Il faut se renseigner sur les lieux où l'on peut observer ces oiseaux sans les déranger. On sera d'une discrétion particulière sur leur localisation quand on découvre un ou plusieurs individus d'espèce rare qui pourraient être les pionniers d'un retour ou d'une colonisation (Guêpier, Grue, etc.).

On peut se permettre un peu plus de liberté avec les migrateurs d'origine lointaine (Amérique, Asie, Afrique), "égarés" dans nos contrées, tout en évitant de leur faire courir des risques d'épuisement en les suivant partout et de trop près ou de les faire partir au détriment d'autres observateurs. Ces migrateurs restent parfois assez farouches, d'autres se laissent approcher facilement. Dans tous les cas, il faut rester en deçà de la distance de fuite en étant attentif aux comportements qui révèlent de l'inquiétude chez eux.

Si le progrès en matière d'optiques évite de devoir s'approcher trop près des oiseaux, le recours à l'émission de cris et de chants enregistrés (la "repassé") pour les attirer comporte des risques, surtout en période de reproduction. En effet, l'oiseau peut être très fortement perturbé par les vocalisations ainsi émises sur son terri-

toire par des "congénères restant invisibles". Si la repasse est répétée, les troubles du comportement pourraient conduire à une fuite temporaire ou à l'abandon de la nidification. La tentation de recourir à cette technique est forte chez les débutants mais il est plus prudent de ne pas y céder. Lors d'un recensement, le risque ne paraît pas grand de diffuser quelques brèves émissions vocales pour susciter une réaction territoriale d'une espèce dont la présence peut passer inaperçue en raison de la rareté de ses chants. Toutefois, la repasse ne doit jamais être prolongée en un même lieu au moment de la reproduction. L'utilisation d'appeaux, notamment pour les rapaces nocturnes, suscite les mêmes réserves, quand ils ne sont pas des gadgets sans efficacité réelle. Par contre, en période de migration, la diffusion de chants d'oiseaux dans les stations de baguage ne présente apparemment pas d'inconvénients.

La mauvaise saison et celle de la chasse sont toujours des moments sensibles. Les oiseaux trouvent moins facilement de quoi se nourrir et se reposer et puisent alors dans leurs réserves de



La "repassé" : à utiliser avec beaucoup de modération. Photo C. Collas

graisse : tout dérangement au moment où celles-ci sont au plus bas ne peut être que néfaste. On n'observera donc que de loin les dortoirs, les zones de halte migratoire, de rassemblement hivernal ou de mue et autres lieux où les oiseaux doivent bénéficier d'une certaine tranquillité.

Quand leur chasse est ouverte, provoquer l'envol de canards qui se reposaient dans un site tranquille fait courir à ces oiseaux le risque d'être fusillés plus loin. Les observateurs doivent veiller à ne pas jouer involontairement le rôle de rabatteurs des "oiseaux-gibier".

S'abstenir de déranger les oiseaux, c'est aussi respecter l'ensemble de leurs habitats, de leurs abris et de leurs sources de nourriture. Certains milieux sont extrêmement fragiles, comme les tourbières, et d'autres, comme les roselières, mettront une saison à se rétablir des visites humaines. Il faut donc éviter d'une manière générale de piétiner la végétation. Les traces visuelles ou olfactives de notre passage peuvent être préjudiciables si elles conduisent à un nid, à une colonie, à un dortoir : curieux ou prédateurs pourraient les suivre. On oublie souvent aussi que beaucoup d'oiseaux nichent au sol dans la végétation basse ou à même la terre. En s'écartant des chemins, on risque donc de détruire des nichées, notamment celles du Vanneau huppé dont les œufs sont peu visibles et dont les poussins se tapissent, immobiles et mimétiques, à la moindre alerte. Le danger est bien réel de les écraser sans les voir. Si l'on assiste à une scène de prédation par un animal sauvage, la règle est de ne pas intervenir dans ce phénomène naturel. Par contre, si la prédation est le fait d'un chat ou d'un autre



*Tapis au sol en réaction aux cris d'alarme des parents, les jeunes vanneaux sont quasi invisibles et en danger réel d'être écrasés par mégarde : circulation vivement déconseillée!. Photo M. Rouck.*

animal domestiqué, on tentera de sauver l'oiseau. S'il est souffrant, blessé ou paraissant malade, on l'acheminera vers un centre de soins pour animaux sauvages.

### **Limiter son propre impact sur l'environnement**

Les nombreux déplacements de l'ornithologue de terrain, dans sa région ou en pays lointains, ont un impact indéniable sur l'environnement. A chacun d'en évaluer les risques et de s'employer à les limiter.



*Les traces de pénétration humaine dans la végétation peuvent guider les prédateurs terrestres vers les nids. Photo F. Ellis.*



*La contribution des ornithologues à l'économie locale est un réel encouragement à la protection des milieux naturels. Inde, Parc National de Bharatpur. Photo S. Sorbi*

Par contre, la présence d'observateurs et leur appoint à l'économie locale (hôtels, restaurants, stations services, etc.) peuvent être une réelle opportunité de promouvoir sur place la conservation et la connaissance de l'avifaune. On n'hésitera pas à témoigner de l'intérêt du site (réserve naturelle, parc, etc.) auprès des personnes que l'on rencontre, à répondre aux questions, à faire comprendre la raison de sa présence et le sens de sa démarche, à communiquer sa passion, tout en veillant à ne pas se montrer naïf envers certains dont la curiosité pourrait être source de dérangements ultérieurs de la faune, voire de destructions volontaires. Soyons des ambassadeurs de l'ornithologie.

### **Montrer l'exemple**

Il est difficile d'être un porte-parole de l'ornithologie si son propre comportement manque de civisme et prête manifestement le flanc à la critique. Les déchets qu'on laisse derrière soi, la voiture garée sans tenir compte des riverains, la végétation qu'on piétine, les barrières qu'on lais-

se ouvertes en dépit de la présence du bétail... tout cela contribue à donner une piètre image de l'ornithologue de terrain. Il en résultera sans doute que les ornithologues suivants seront interdits d'accès à certains de ces lieux.

Le respect des autres personnes, ornithologues ou non, doit être la règle. Que penser, par exemple, des observateurs qui se faufilent sans gêne devant d'autres, arrivés avant eux, et qui provoquent parfois l'envol des oiseaux présents?

Il ne faut pas perdre de vue que le collègue qui a communiqué une observation peut avoir des exigences particulières qu'il s'agit de respecter (auteur de la découverte, tranquillité du site ou de l'oiseau, discrétion, heures de visite, zones à éviter...).

### **Apporter sa contribution à la recherche et à la conservation**

Avoir le bonheur d'observer les oiseaux, c'est bénéficier des efforts de ceux qui oeuvrent à la conservation de la nature. Avoir la chance de compter sur un excellent guide d'identification

ou sur des informations de premier ordre, c'est être tributaire des efforts de ceux qui contribuent à l'amélioration des connaissances ornithologiques. En échange, ne serait-il pas indiqué de participer à des actions de conservation, de soutenir les actions des associations de protection, de communiquer régulièrement ses observations, de prendre part aux enquêtes, aux recensements d'oiseaux d'eau, aux relevés des points d'écoute et de transmettre ses découvertes aux centrales ornithologiques et aux comités de rédaction des revues?

La progression de la connaissance des oiseaux, de leur distribution, de leurs mouvements, de leurs comportements passe par l'exploitation des données fournies par de nombreux ornithologues. Chacune de ces informations est précieuse mais chacune requiert aussi de la rigueur scientifique. Le renseignement doit être fiable et il faut que tout le soin requis soit apporté à l'identification, à l'exactitude des nombres et des dates, à la précision de la localisation. En cas de doute ou pour une identification particulièrement difficile, il est recommandé de prendre conseil auprès d'observateurs plus expérimentés ou de consulter des listes de discussion sur Internet. Et quand l'observation est soumise à l'homologation, mieux vaut suivre sans tarder les procédures et les prescriptions. En cas d'erreur, la donnée doit être retirée ou révisée. On ne sera ni le premier ni le dernier à s'être trompé. A l'inverse, un expert reconnu doit penser aux difficultés des débutants et chercher à les conseiller.

### **Respecter les prescriptions légales et réglementaires**

Au-delà des présents repères éthiques, l'observance des prescriptions légales (lois, décrets, arrêtés, code forestier, réglementations locales) s'impose à chaque ornithologue. En premier lieu, le respect de la propriété d'autrui. S'introduire

discrètement dans une propriété privée pour simplement observer des oiseaux peut paraître anodin à certains ornithologues mais le propriétaire des lieux, lui, est en droit de penser autrement : son autorisation doit être obtenue préalablement à toute incursion dans son domaine. Il faut aussi appliquer les règlements concernant les modalités d'accès à certains lieux, même s'ils paraissent tatillons.

La loi prévoit également nombre de dispositions qui protègent les oiseaux et leurs milieux. L'observateur doit les connaître et les appliquer. Une action menée avec des moyens illégaux ne peut être cautionnée. De la même façon, on n'entravera pas les activités légales d'autres utilisateurs de la nature même si on les réprouve. Par contre, on a parfaitement le droit de faire savoir, courtoisement, son désaccord et sa réprobation.

### **Réagir**

Un passionné d'oiseaux ou tout ami des animaux trouvera quelquefois que la loi est bien en deçà de ce qu'elle devrait être, particulièrement en ce qui concerne les droits environnementaux et notamment la protection des espèces. Marquer son désaccord est une première étape et un droit mais ce n'est pas suffisant. En effet, comme les atteintes à l'environnement et à la faune sont nombreuses autour de nous, parfois au mépris de la loi, il s'impose souvent de réagir, ce qui peut aller de la protestation directe auprès de l'auteur des faits jusqu'à la dénonciation auprès des autorités compétentes, avec l'aide éventuelle des associations.

Ainsi, nous nous inscrivons pleinement en encouragement de toute démarche citoyenne et initiative démocratique, individuelle ou collective, visant à promouvoir et à faire respecter nos droits environnementaux, en particulier à l'égard des oiseaux.

*Le présent texte ne doit pas échapper à votre analyse critique. Il fournit des bases à la réflexion, des moyens de choix, d'action et d'évaluation mais nous avons besoin de vous pour l'améliorer. Faites-nous part de vos questions, remarques et suggestions ainsi que de vos désaccords. Le Comité d'éthique s'engage à y donner suite. (courrier à adresser au secrétariat Aves - 3 Rue Fusch, 4000 Liège - ou via le site [www.aves.be/ethiqueornitho](http://www.aves.be/ethiqueornitho))*